



CHAPITRES.	OBJETS.	
FOURRAGES. . .	Harengs saurs . . . . . par panier . . . . .	
	Stockvisch et morue en détail . . . » kilog. . . . .	
	Huile d'olive . . . . . » litre . . . . .	
	Huile de faine et d'oilette, etc. . . » id. . . . .	
	Glace . . . . . » mètr. cub. . . . .	
	Fourrages secs non bottelés . . . par 1000 kil. . . . .	
	Idem bottelés . . . . . » botte . . . . .	
COMBUSTIBLES . .	Paille . . . . . » 1000 kil. . . . .	
	Avoine . . . . . » 100 kil. . . . .	
	Bois à brûler . . . . . par stère . . . . .	
	Fagots . . . . . » 100. . . . .	
	Racines et chicots . . . . . » 1000 kil. . . . .	
MATÉRIAUX . . .	Charbon de bois . . . . . » hectol. . . . .	
	Houille . . . . . » 1000 kil. . . . .	
	Chaux, cendrées, etc. . . . . par hectol. . . . .	
	Toute autre espèce de craie. . . » id. . . . .	
	Briques de toutes espèces . . . » 1000 . . . . .	
	Briquettes . . . . . » id. . . . .	
	Tuiles dites de Boom. . . . . » id. . . . .	
	Idem de Hollande. . . . . » id. . . . .	
	Carreaux de plus de 14 centimèt. » id. . . . .	
	Idem de 14 centimèt. et moins. » id. . . . .	
EXPÉDITIONS. . .	Ardoises . . . . . » id. . . . .	
	Pier. détail. bleues, gran et marb. » mètr. cub. . . . .	
	Idem blanches. . . . . » mètr. car. . . . .	
	Pierres de sable, masses. . . . » mètr. cub. . . . .	
	Bois de constr. de toute essence . » id. . . . .	
	Bois ouvré . . . . . » id. . . . .	
	<i>Recettes accessoires.</i>	
	EXPÉDITIONS. . .	Quittances timbrées . . . . .
		Idem non timbrées . . . . .
		Idem non timbrées d'un franc et en dessous
Bulletins d'entrée des bestiaux pour le marché. . .		
Passe-debout et bulletins de sortie . . . . .		
DROIT DE MAG.	Pour les marchandises déposées à l'entrepôt de la	

DROIT.	QUANTITÉ.	DROIT PERÇ.	TOTAL.
Fr. C.		Fr. C.	
1 »	6,594 paniers.	6,594 »	
» 06	174,172 kilog.	10,450 32	
» 24	26,143 litres.	6,274 32	
» 16	22,404 idem.	3,584 64	
1 »	4,025 mètr. cub.	4,023 »	
7 »	1,328,300 kilog.	9,298 10	137,820 30
» 05	651,425 bottes.	32,571 25	
3 »	5,390,700 kilog.	16,172 10	
1 50	5,318,590 idem.	79,778 85	
2 »	17,693 <sup>5</sup> / <sub>4</sub> stères.	35,387 »	313,365 15
1 50	1,373,780 pièces.	20,606 70	
2 »	2,097,800 kilog.	4,195 60	
» 50	28,943 hectolitres.	14,471 50	
2 »	119,352,175 kilog.	238,704 35	
» 30	81,071 hectolitres.	24,321 30	182,586 55
» 60	1,964 idem.	1,178 40	
1 50	31,181,400 pièces.	46,772 10	
1 »	497,800 idem.	497 80	
2 »	744,000 idem.	1,488 »	
4 »	5,100 idem.	20 40	
3 »	445,000 idem.	1,335 »	
» 75	507,200 idem.	380 40	
2 »	997,200 idem.	1,994 40	
10 »	2,118 <sup>1</sup> / <sub>10</sub> mètr. cube.	21,181 »	
1 »	2,282 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> mètr. carr.	2,282 50	
» 50	1,973 mètr. cube.	986 50	
3 »	23,446 <sup>2</sup> / <sub>8</sub> idem.	70,338 75	
6 »	1,635 idem.	9,810 »	
TOTAL. . . . fr.			2,537,748 25
» 15	27,754 expéditions.	4,163 10	61,338 48
» 15	123,000 idem.	18,450 »	
10 <sup>e</sup> du dr.	159,983 idem.	5,808 38	
» 15	7,920 idem.	1,188 »	
» 25	126,916 idem.	31,729 »	
TOTAL du produit des taxes communales . . fr.			2,599,086 73
ville. . . . .			1,368 »
TOTAL des recettes. . . . fr.			2,600,454 73

Budget de la ville de Bruxelles. — DÉPENSES.								
DÉPENSES.	1849.	1850.	1851.	1852.	1853.	1854.	1855.	
Dépenses arriérées . . . . . fr.	36,065	288,495	»	»	»	128,895	102,919	
Dépenses ordinaires.	Administration communale . . . .	211,200	211,800	209,800	220,800	214,400	217,400	218,200
	Taxes communales . . . . .	285,276	283,976	283,376	286,276	288,176	283,776	286,776
	Propriétés communales. . . . .	73,411	74,956	94,956	97,132	105,200	75,500	71,600
	Sûreté publique . . . . .	583,356	577,686	568,772	571,170	581,779	622,459	618,485
	Salubrité publique . . . . .	103,310	113,009	109,209	127,210	167,810	257,810	299,810
	Voirie . . . . .	85,000	151,800	121,000	149,000	157,500	146,500	66,500
	Instr. publique, sciences et beaux-arts.	361,168	361,476	367,676	258,296	269,446	271,466	273,266
	Commerce et navigation . . . . .	47,100	49,100	48,920	49,270	49,020	49,020	47,814
	Culte . . . . .	37,646	37,646	42,646	42,646	42,646	42,846	37,847
	Charité publique. . . . .	676,885	674,791	664,185	637,165	637,965	648,715	683,277
	Dotation et dette . . . . .	1,174,642	1,173,785	1,148,730	1,158,907	1,180,549	1,472,912	1,472,212
	Dépenses pour ordre . . . . .	44,650	43,050	32,000	32,000	38,900	43,900	85,600
Dépenses extraordinaires . . . . .	2,157,514	1,407,436	1,184,971	819,746	1,309,874	3,802,486	2,545,376	
Dépenses facultatives. . . . .	122,105	112,105	112,105	114,105	114,705	113,685	113,735	
TOTAL DES DÉPENSES. . . . .	5,999,328	5,561,111	4,989,346	4,563,723	5,157,970	8,177,370	6,923,417	

Le paragraphe : *Instruction publique, sciences et beaux-arts*, a besoin de quelques explications. En 1848, on a porté pour la première fois au budget des dépenses, 27,000 francs de *minervalia* à répartir entre les professeurs de l'Athénée; l'augmentation que l'on remarque de 1848 à 1849, provient de la reprise par la ville de l'École centrale de commerce et d'industrie; enfin, pour 1852, ce pa-

ragraphe a subi de nouvelles modifications par suite de l'organisation de l'enseignement moyen.

Les *dépenses facultatives* se rattachent directement au paragraphe dont nous venons de parler; elles comprennent les subsides accordés à l'Université libre, aux théâtres royaux, à la Société de la grande harmonie, à de jeunes artistes, les fêtes publiques, etc.

## Budget de la ville de Bruxelles. — RECETTES.

RECETTES.	1849.	1850.	1851.	1852.	1853.	1854.	1855.
Recettes arriérées . . . . . fr.	»	41,887	»	»	»	45,696	10,081
Recettes ordinaires.							
Impôts . . . . .	2,718,000	2,758,000	2,961,000	2,963,000	2,968,000	2,891,000	2,846,000
Propriétés . . . . .	581,094	538,343	567,153	592,053	617,553	740,700	858,100
Indemnités . . . . .	203,281	195,381	192,481	109,981	109,645	110,645	110,645
Subsides . . . . .	268,800	248,500	210,000	183,126	177,500	198,170	213,025
Créances et dotations . . . . .	330,000	330,000	312,000	314,000	315,000	317,000	320,500
Amendes . . . . .	10,000	8,000	10,000	12,000	16,000	15,000	14,000
Recettes pour ordre . . . . .	44,650	43,050	32,000	32,000	38,900	43,900	85,600
Recettes extraordinaires . . . . .	1,845,575	1,398,625	704,809	359,575	915,706	3,816,725	2,466,748
TOTAL DES RECETTES. . . . .	6,001,400	5,561,786	4,989,443	4,565,735	5,158,304	8,178,836	6,924,699

Les *impôts* comprennent les taxes communales, les centimes additionnels, le droit des indigents; la recette sur la garde civique (jusqu'en 1854) et la taxe provinciale sur les chiens.

Au paragraphe des *propriétés* figurent en première ligne les droits de navigation sur le canal de Bruxelles, le produit de l'abat-toir, les droits de place sur les marchés, l'entrepôt, la ferme de boues et immondices, etc.

Les *indemnités* se composent du produit des *minervalia* de l'Athé-née royal, de la minque aux poissons, de la recette du service sani-taire, etc.

Le principal article des *créances et dotations* est la rente de 300,000 francs à charge de l'Etat belge.

Enfin, les *recettes extraordinaires* s'alimentent surtout par la vente de terrains et l'emprunt.

## CAISSES DE PRÉVOYANCE

## EN FAVEUR DES OUVRIERS MINEURS.

(Résumé des comptes de l'année 1855.)

La prospérité de l'industrie appliquée aux travaux des mines et des usines métallurgiques a réagi favorablement, durant l'année 1855, sur les recettes des Caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs. Le nombre des ouvriers affiliés à ces institutions, qui était de 45,400 en 1848, s'est élevé, en 1855, à 60,087. Il avait été successivement en 1849, de 48,100; en 1850, de 47,519; en 1851, de 51,889, et en 1852 de 55,548.

Voici la progression des recettes depuis l'année 1848 jusqu'en 1855 :

En 1848, elles se sont élevées à fr.	658,017 25
» 1849, » » . . .	681,494 67
» 1850, » » . . .	750,590 65
» 1851, » » . . .	845,072 78
» 1852, » » . . .	989,569 75
» 1855, » » . . .	1,155,295 »

D'autre part, les dépenses se sont aussi notablement accrues. En voici le relevé pour la même période :

En 1848, elles ont été de . . fr.	606,704 52
» 1849, » » . . .	642,129 06
» 1850, » » . . .	666,671 85
» 1851, » » . . .	723,054 69
» 1852, » » . . .	809,401 16
» 1855, » » . . .	888,612 65

Durant l'année 1855, les Caisses communes de prévoyance ont distribué, en pensions et en secours, une somme de fr. 554,461 27 c<sup>s</sup>, pour le soulagement de 5,585 malheureux. Dans ce nombre ne sont point compris les blessés et les malades, dont le traitement est à charge des caisses particulières de secours, érigées près de chaque établissement, et dont les distributions se sont élevées à fr. 507,464 52 c<sup>s</sup>.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1854, les six grandes Associations possédaient un encaisse de fr. 1,451,808 48 c<sup>s</sup>; mais elles avaient à satisfaire à des charges formant une somme de fr. 235,595 90 c<sup>s</sup>, et qui sont de nature à continuer pendant plusieurs années.

Nous avons fait remarquer, dans nos résumés précédents, sur quelles excellentes bases les Caisses sont établies. En prenant *cent* comme total des recettes, il est utile de constater, chaque année, dans quelle proportion se trouvent les différents éléments qui les composent.

En 1855, dans cent parties du total :

Les versements des ouvriers sont entrés pour	65 34
Les cotisations des patrons. . . . .	24 57
Les recettes diverses . . . . .	6 21
Les subventions de l'État . . . . .	5 88

TOTAL. . . 100 »

Il ne manque à ces institutions que l'appui moral que leur donnerait une loi analogue à celle du 3 avril 1851, sur les Sociétés de secours mutuels. Espérons que l'année 1855 ne s'écoulera pas sans que la Législature ait adopté le projet qui lui a été présenté, à cet effet, par le Gouvernement.

Le tableau ci-après résume les opérations des différentes Caisses dans l'année 1855.

## CAISSES DE PRÉVOYANCE EN FAVEUR DES OUVRIERS MINEURS. — COMPTES DE 1853.

## RECHUTES.

DÉSIGNATION DES ASSOCIATIONS.	CAISSES COMMUNES DE PRÉVOYANCE				CAISSES PARTICULIÈRES DE SECOURS.				TOTAL général.
	Retenues sur les salaires.	Cotisations des exploitants.	Subventions de l'Etat.	Autres recettes.	Total.	Retenues sur les salaires.	Cotisations des exploitants.	Total.	
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Caisse de Mons . .	78,840 84	78,840 85	16,500 »	23,810 99	197,992 67	143,617 73	42,772 54	186,390 27	384,382 94
— de Charleroy . .	72,659 27	72,659 26	9,000 »	15,592 80	169,821 36	167,202 77	4,707 65	171,910 42	341,731 76
— du Centre . . .	24,443 21	24,443 21	3,590 »	2,995 57	55,472 20	8,137 78	8,137 78	16,275 56	71,747 78
— de Liège . . . .	30,607 95	30,607 94	12,000 »	22,646 91	95,862 80	195,373 88	4,532 26	199,906 14	295,768 94
— de Namur . . . .	9,259 47	9,259 48	2,500 »	4,987 11	26,006 12	8,786 65	1,414 28	10,200 93	36,207 05
— du Luxemb. . . .	675 41	675 41	400 »	450 »	2,200 82	837 14	418 57	1,255 71	3,456 53
TOTAUX . . . . .	216,486 15	216,486 15	43,990 »	70,393 60	547,355 97	523,955 95	61,983 08	585,939 03	1,133,295 »

## DÉPENSES.

DÉSIGNATION DES ASSOCIATIONS.	CAISSES COMMUNES DE PRÉVOYANCE				Total.	CAISSES particulières de secours.	TOTAL général.	AVOIR au 1 <sup>er</sup> janvier 1854.	CHARGES au 1 <sup>er</sup> janvier 1854.
	Pensions et secours.	Instruction, amélioration morale.	Frais d'administra- tion.	fr. c.					
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
Caisse de Mons . . . . .	142,013 13	12,625 »	5,169 33	159,807 48	163,672 51	323,479 99	409,927 41	70,165 80	
— de Charleroy . . . .	83,835 89	»	4,861 30	88,697 20	144,451 18	233,148 38	399,907 39	45,778 »	
— du Centre . . . . .	40,232 »	»	562 »	40,794 »	24,567 21	65,361 21	85,696 94	41,710 »	
— de Liège . . . . .	73,326 56	»	1,891 20	75,217 76	164,128 05	239,345 81	476,168 26	81,192 80	
— de Namur . . . . .	13,641 39	»	1,354 60	14,996 02	9,071 91	24,067 93	47,503 08	13,934 85	
— du Luxembourg . . . .	1,412 30	»	223 33	1,635 85	1,573 48	3,209 33	12,605 40	1,412 45	
TOTAUX . . . . .	354,461 27	12,625 »	14,062 60	381,148 31	507,464 34	888,612 65	1,431,808 48	253,593 90	

**CAISSE GÉNÉRALE DE RETRAITE,**

SOUS LA GARANTIE DE L'ÉTAT.

*Note sur les opérations de la Caisse et sa situation  
au 31 octobre 1854.*

A la date du 31 octobre 1854, après trois ans et demi d'existence, la Caisse générale de retraite avait reçu 1,664 dépôts, faits au profit de 1,267 assurés, et s'élevant à la somme totale de fr. 296,496 37 c<sup>s</sup>.

Cette somme se répartit entre les neuf provinces de la manière suivante :

Province d'Anvers . . . . .	fr.	4,130 05
» de Brabant . . . . .		158,745 34
» de la Flandre occidentale . . . . .		20,033 30
» de la Flandre orientale . . . . .		28,607 81
» de Hainaut . . . . .		25,634 04
» de Liège . . . . .		31,418 26
» de Limbourg . . . . .		1,371 29
» de Luxembourg . . . . .		5,958 87
» de Namur . . . . .		20,597 41
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>fr.</b>	<b>296,496 37</b>

Le tableau qui suit indique la répartition des assurés suivant le sexe et la profession :

PROFESSION.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.
1 <sup>o</sup> Artisans soumis au droit de patente.	7	1	8
2 <sup>o</sup> Artisans non patentés . . . . .	842	97	939
3 <sup>o</sup> Gens à gages . . . . .	48	61	109
4 <sup>o</sup> Cultivateurs . . . . .	4	2	6
5 <sup>o</sup> Commerce . . . . .	3	3	6
6 <sup>o</sup> Professions libérales . . . . .	49	4	53
7 <sup>o</sup> Service public civil . . . . .	34	»	34
8 <sup>o</sup> Armée . . . . .	14	»	14
9 <sup>o</sup> Sans profession . . . . .	13	85	98
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>1014</b>	<b>253</b>	<b>1267</b>

La somme de fr. 296,496 37 c<sup>s</sup>, formant le total des dépôts reçus, se subdivise ainsi qu'il suit :

Versements non encore convertis en rente . . . . .	fr.	7,201 36
Prix des rentes constituées définitivement . . . . .		286,046 56
Suppléments payés pour frais de funérailles et d'inscription . . . . .		3,248 45

**TOTAL . . . . . fr. 296,496 37**

Les rentes constituées au moyen de la somme de fr. 286,046 56 c<sup>s</sup> s'élèvent ensemble à 88,524 francs, savoir :

Rentes prenant cours à l'âge de 55 ans. fr.	50,088	»
Id. id. 60 id.	23,052	»
Id. id. 65 id.	15,384	»

**TOTAL . . . . . fr. 88,524 »**

En garantie du paiement de ces rentes, la Caisse possédait des inscriptions nominatives de la dette publique belge à 2 1/2 p. 0/0, au capital nominal de 572,800 francs, acquises, au cours moyen de 53 1/2, pour la somme de . . . . . fr. 306,796 62

Il lui restait dû par le trésor public, en compte courant et pour intérêts échus . . . . . 8,996 71

**ENSEMBLE . . . . . fr. 315,793 33**

Ces inscriptions produisent donc un intérêt de fr. 4 66 c<sup>s</sup> p. 0/0 au profit de la Caisse, tandis que celle-ci ne tient compte des intérêts des sommes dont elle reçoit le dépôt, qu'à raison de 4 1/2 p. 0/0, taux auquel sont calculés les tarifs en vigueur.

*Note sur les documents statistiques.*

Les tableaux qui concernent la population de la Belgique (pages 45 à 65), ainsi que les chiffres de la population des communes limitrophes de Bruxelles (page 104), nous ont été communiqués obligeamment par M. X. Heuschling, chef de division au Ministère de l'intérieur et secrétaire de la Commission centrale de statistique.

Les tableaux relatifs aux budgets de l'État, à la dette, au produit des impôts et aux recettes et dépenses (pages 66 à 75), nous ont été communiqués par M. Van Kerckhove, directeur de l'administration du trésor public, au Ministère des finances. Nous sommes redevables à M. Stevens, secrétaire général du département de l'intérieur, des budgets des provinces et de leurs chefs-lieux (page 74).

Les tableaux du prix des grains en Belgique et sur les principaux marchés de l'étranger, ceux du mouvement du bétail et du prix de la viande à Bruxelles (pages 76 à 89) nous ont été communiqués par M. Bellefroid, directeur pour l'agriculture au Ministère de l'intérieur.

M. Quoïlin, secrétaire général du Ministère des finances, nous a transmis les tableaux du commerce de la Belgique (pages 90 à 97.)

Le tableau du mouvement des voyageurs et des recettes du chemin de fer de l'État, pendant l'année qui s'est écoulée du mois de novembre 1855 au mois d'octobre 1854 inclus,

a été formé, comme ceux des années précédentes, d'après les publications officielles faites dans le *Moniteur*.

M. Putzeys, directeur au Ministère de la justice, et M. Lentz, chef de bureau au même Ministère, ont bien voulu, de leur côté, compléter la statistique des tribunaux de la Belgique (pages 100 à 102); et M. Ducpetiaux, inspecteur général des prisons, nous a transmis la population moyenne des diverses prisons du royaume en 1855 et 1854 (page 105).

Nous devons à l'obligeance de M. Waefelaer, secrétaire de l'administration communale de la ville de Bruxelles, le mouvement de la population de cette ville en 1855, les prix des grains, le tableau des décès, avec distinction d'âge et de sexe, et le compte des recettes de l'octroi, pendant l'année 1855 (pages 105 à 111.)

Les tableaux des recettes et des dépenses de la ville ont été dressés d'après les budgets adoptés par le conseil communal et en prenant pour modèle le budget de 1850.

Enfin, MM. Visschers, conseiller au conseil des mines, et Mathieu, chef de bureau au Ministère des finances, ont bien voulu nous remettre, le premier, les comptes des recettes et dépenses, pour 1855, des caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs; le second, des renseignements sur la situation de la caisse de retraite instituée par l'État.

Nous avons donné, dans l'*Annuaire* de 1855, un tableau présentant les emprunts à terme contractés par la ville

*de Bruxelles depuis 1824.* Ces emprunts ayant été remboursés successivement, il n'existait, au 1<sup>er</sup> janvier 1855, d'autre emprunt à charge de la ville que celui de 14,000,000 de francs, sur lequel il restait à rembourser, le 31 décembre 1855, fr. 12,991,000.

Le 20 janvier 1855, la ville a contracté avec MM. Cusin, Legendre et C<sup>ie</sup>, à Paris, un emprunt de 7,000,000 de francs, destiné à de grands travaux publics.

## MÉTÉOROLOGIE

ET

## MAGNÉTISME TERRESTRE.

---

*Note sur les Ephémérides.*

Dans le calendrier, le lever, le coucher et le passage au méridien du soleil, de la lune et des planètes, ainsi que les phases de la lune, sont donnés en *temps moyen* de Bruxelles. La déclinaison du soleil correspond au midi moyen.

L'heure moyenne de la pleine mer (page 30-31), à Anvers, est celle qui suit midi; en y ajoutant  $12^h \frac{1}{2}$  environ, l'on obtiendra l'heure de la seconde pleine mer. L'on a mis un tiret (—) lorsqu'il n'y a pas de marée d'un midi au minuit suivant.

Pour tirer de la *Table des plus grandes marées de l'année 1855* (page 29) la hauteur de la marée dans un port quelconque, il faut multiplier le nombre qui y est donné par l'*unité de hauteur* du port. Cette unité est  $1^m,96$  à Nieuport;  $2^m,22$  à Ostende;  $2^m,28$  à Blankenberg;  $2^m,00$  à Terneuzen; et  $1^m,92$  à Anvers.

En observant dans une lunette astronomique qui renverse les objets, les éclipses des satellites de Jupiter auront lieu à gauche de la planète pendant les mois de juin, juillet et août, et à droite pendant les mois de septembre à décembre inclus. Les apparences auraient lieu dans un sens inverse, si l'on employait une lunette terrestre.

Les occultations d'étoiles et de planètes par la lune sont indiquées, comme les éclipses des satellites de Jupiter, en temps moyen astronomique; l'endroit du disque lunaire où a lieu l'immersion ou l'émergence de l'étoile observée dans une lunette qui renverse les objets, est donné par l'angle ou l'arc compris entre cette étoile à l'instant du contact, et l'extrémité supérieure du diamètre vertical de la lune, en comptant les angles à partir de cette extrémité par la droite de l'observateur. On n'a pas cherché à donner ces angles, non plus que les temps des occultations, avec une grande exactitude, parce que l'on avait seulement en vue d'appeler l'attention sur le phénomène.

## STATISTIQUE.

## Population de la Belgique au 31 décembre 1855.

PROVINCES.	NOMBRE		POPULATION			des CHEFS-LIEUX de province.
	des VILLES.	des COMMUNES rurales.	des VILLES.	des COMMUNES rurales.	des PROVINCES.	
Anvers . . . . .	4	142	163,359	271,046	434,405	Anvers. . . . . 103,067
Brabant . . . . .	8	330	236,908	552,934	789,842	Bruxelles . . . . . 159,480
Flandre occidentale . . . . .	15	234	187,086	430,191	637,277	Bruges. . . . . 51,425
Flandre orientale . . . . .	11	282	222,447	568,408	790,855	Gand . . . . . 114,415
Hainaut . . . . .	21	406	148,752	607,304	756,056	Mons . . . . . 24,972
Liège . . . . .	7	325	133,507	355,639	489,146	Liège . . . . . 86,671
Limbourg . . . . .	4	199	32,922	159,905	192,827	Hasselt. . . . . 10,319
Luxembourg . . . . .	11	184	23,970	171,939	195,909	Arlon . . . . . 5,748
Namur . . . . .	5	341	41,705	240,485	282,190	Namur. . . . . 23,877
TOTAUX . . . . .	86	2,443	1,190,656	3,357,851	4,548,507	579,974

(1) Voir l'explication donnée dans l'Exposé de la situation du Royaume, période décennale de 1851 à 1856, titre II, p. 44, col. 2.

*État général des mariages, naissances, divorces et décès en Belgique, pendant l'année 1855.*

PROVINCES.	NOMBRE DES NAISSANCES. (Les mort-nés compris.)						NOMBRE des		NOMBRE DES DÉCÈS. (Les mort-nés compris.)					
	VILLES.			COMMUNES RURALES.			MARIAGES.	DIVORCES.	VILLES.			COMMUNES RURALES.		
	Masculin.	Féminin.	TOTAL.	Masculin.	Féminin.	TOTAL.			Masculin.	Féminin.	TOTAL.	Masculin.	Féminin.	TOTAL.
Anvers . . . . .	2784	2624	5408	3902	3691	7593	3048	4	2104	2148	4252	2982	2841	5823
Brabant . . . . .	4174	3868	8042	7965	7571	15536	5501	6	3019	3117	6136	5633	5419	11052
Flandre occident. . . . .	3053	2696	5749	6555	6253	12808	4075	1	2811	2995	5806	6039	6099	12138
Flandre orientale. . . . .	3954	3650	7604	7744	7201	14945	5074	3	3341	3338	6679	6588	7031	13619
Hainaut . . . . .	2243	2087	4330	9197	8575	17772	5308	2	1952	1787	3739	6241	6127	12368
Liège . . . . .	2169	2085	4254	5611	5239	10850	3399	4	1709	1791	3500	3682	3575	7257
Limbourg . . . . .	454	419	873	2313	2123	4436	1237	»	381	418	799	1812	1823	3635
Luxembourg . . . . .	382	345	727	2532	2303	4835	1134	»	238	252	490	1784	1879	3663
Namur . . . . .	589	650	1239	3364	3256	6620	1860	»	465	449	914	2197	2159	4356
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>19802</b>	<b>18424</b>	<b>38226</b>	<b>49183</b>	<b>46212</b>	<b>95395</b>	<b>30636</b>	<b>20</b>	<b>16020</b>	<b>16295</b>	<b>32315</b>	<b>36958</b>	<b>36953</b>	<b>73911</b>

*Nombre des naissances mois pendant l'année 1855.*

(Les mois compris.)

PROVINCES.	JANVIER.		FÉVRIER.		MARS.		AVRIL.		MAI.		JUIN.		JULIET.		AOÛT.		SEPTEMB.		OCTOBRE.		NOVEMB.		DÉCEMB.		TOTAL.
	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	
	Anvers. .	606	542	569	548	646	579	587	551	548	551	473	459	468	533	460	537	541	617	578	559	528	552	539	
Brabant .	1062	1004	1051	981	1126	1114	1111	958	1048	922	873	868	840	982	869	1011	993	1033	982	957	897	1017	955	23578	
Fl. occid.	839	782	928	856	980	912	918	850	869	780	757	739	680	725	624	726	675	759	758	670	610	697	718	18557	
Fl. orien.	1095	1007	1038	968	1162	1114	1048	943	968	939	897	843	805	923	764	921	862	931	883	918	868	954	874	22549	
Hainaut .	1081	962	992	912	1073	1027	1037	988	951	922	933	902	770	894	862	899	852	907	864	849	803	922	842	22102	
Liège . .	747	682	688	632	696	705	708	683	633	661	619	580	552	663	594	629	566	619	580	598	524	600	578	15104	
Limbourg	262	235	275	250	287	255	229	244	232	208	189	198	192	219	173	197	185	248	219	200	192	231	211	5309	
Luxemb.	255	220	265	222	264	228	283	238	261	251	253	201	233	233	190	224	199	215	213	223	224	238	224	5562	
Namur .	340	347	361	349	408	363	322	354	308	341	333	313	282	327	306	305	313	320	317	290	300	325	348	7859	
TOTAUX.	6287	5781	6167	5718	6642	6297	6243	5809	5818	5575	5323	4103	4822	5499	4842	5449	5186	5649	5394	5264	4946	5536	5289	133621	

## Naissances illégitimes en 1855.

PROVINCES.	VILLES.		COMMUNES rurales.		TOTAL par sexe.		TOTAL général.
	Sexe masc.	Sexe fémin.	Sexe masc.	Sexe fémin.	Masc.	Fémin.	
	Anvers . . .	337	316	204	196	541	
Brabant . . .	981	927	588	572	1,569	1,499	3,068
Fland. occid.	218	198	303	294	521	492	1,013
Fland. orient.	485	402	374	376	859	778	1,637
Hainaut . . .	251	212	707	657	958	869	1,827
Liège . . . .	226	215	248	258	474	473	947
Limbourg . .	34	25	95	92	129	117	246
Luxembourg .	15	14	47	53	62	67	129
Namur . . . .	67	70	107	113	174	183	357
LE ROYAUME.	2,614	2,379	2,673	2,611	5,287	4,990	10,277

N. B. En 1855, il a été reconnu 1,641 enfants illégitimes, dont 1,495 âgés de 1 an et au-dessous et 146 de 1 an accompli à 15 ans et au delà; 5,359 ont été légitimés, dont 1,102 âgés de 1 an et au-dessous et 2,487 de 1 an accompli à 15 ans et au delà. De ces 5,359 enfants légitimés, 1,276 étaient déjà reconnus et 2,283 ne l'étaient pas.

## Jumeaux en 1855.

PROVINCES.	JUMEAUX COMPRIS DANS LES NAISSANCES (1).												TOTAL général.
	LÉGITIMES.				ILLÉGITIMES.				TOTAL par sexe.		TOTAL général.		
	VIVANTS.		MORT-NÉS.		VIVANTS.		MORT-NÉS.		Mascoul.	Fémin.			
	Sexe mascul.	Sexe féminin.	Sexe masc.	Sexe fémin.	Sexe masc.	Sexe fémin.	Sexe masc.	Sexe fémin.					
Anvers . . . . .	111	99	4	6	12	1	3	120	171	240	405		
Brabant . . . . .	186	142	17	8	25	17	6	284	171	455	455		
Flandre occidentale .	171	140	16	19	4	7	3	194	170	364	364		
Flandre orientale . .	163	144	17	9	10	15	2	190	169	359	359		
Hainaut . . . . .	152	166	17	17	15	15	2	186	201	387	387		
Liège . . . . .	167	140	19	16	5	7	2	191	163	354	354		
Limbourg . . . . .	57	62	12	6	3	4	1	72	73	145	145		
Luxembourg . . . . .	41	35	8	4	2	2	1	52	40	92	92		
Namur . . . . .	61	71	3	7	2	4	2	66	82	148	148		
LE ROYAUME. . . . .	1,109	999	113	92	70	81	13	1,305	1,189	2,494	2,494		

(1) A l'exception des jumeaux mort-nés.

(2) Y compris 27 trijumeaux, 45 garçons et 42 filles, savoir : 5 accouchements, dont trois de 5 garçons et deux de 5 filles; — 2 accouchements, chacun de 2 garçons et de 1 fille; 2 accouchements, chacun de 1 garçon et de 2 filles.

Nombre des décès par mois, pendant l'année 1855.

PROVINCES.	JANV.		FÉVR.		MARS.		AVRIL.		MAI.		JUI.		JUIL.		AOÛT.		SEPT.		OCT.		NOVEMB.		DÉCEMB.		TOTAL.
	Masc.	Fémin.	Mascul.	Fémin.																					
Anvers . . .	351	383	465	424	488	457	450	466	351	415	354	367	353	309	322	270	337	339	417	407	386	370	493	510	9484
Brahant . . .	660	634	742	789	874	957	869	788	758	741	576	601	628	566	536	608	522	498	487	525	598	572	822	820	16171
Fland. occid.	745	760	867	920	987	964	861	885	772	810	651	697	566	550	490	561	472	487	516	576	612	633	820	883	17085
Fland. orient.	807	847	957	1029	1075	1155	928	954	823	905	703	742	610	680	580	628	607	559	588	638	677	730	904	1022	19144
Hainaut . . .	660	655	780	797	889	916	739	770	699	711	570	553	519	531	493	460	487	432	471	474	537	549	791	733	15215
Liège . . . .	445	407	453	459	557	522	440	490	451	470	381	367	351	352	306	333	338	329	311	345	394	436	547	547	10031
Limbourg . .	165	169	199	213	234	251	195	217	192	196	159	156	147	128	125	149	146	129	122	146	148	141	233	247	4207
Luxembourg	148	159	212	202	234	221	201	188	177	213	146	167	124	132	114	121	104	106	127	120	133	163	213	268	3993
Namur . . .	191	221	226	263	290	265	274	265	257	241	168	191	157	165	189	134	136	132	166	171	197	188	251	265	5003
<b>TOTAUX . .</b>	<b>4472</b>	<b>4255</b>	<b>4901</b>	<b>5096</b>	<b>5626</b>	<b>5706</b>	<b>4937</b>	<b>5025</b>	<b>4480</b>	<b>4702</b>	<b>3708</b>	<b>3506</b>	<b>3435</b>	<b>5415</b>	<b>5155</b>	<b>5264</b>	<b>5149</b>	<b>5011</b>	<b>5205</b>	<b>5402</b>	<b>5682</b>	<b>5782</b>	<b>5074</b>	<b>5295</b>	<b>100535</b>

## Répartition des décès par âge et par état civil pendant l'année 1855.

ÂGE au MOMENT DU DÉCÈS.	ENFANTS et célibataires.		MARIÉS.		VEUF. VEUVES.	TOTAL.	TOT. GÉN.	ÂGE au MOMENT DU DÉCÈS.	ENFANTS et célibataires.		MARIÉS.		VEUF. VEUVES.	TOTAL.	TOT. GÉN.		
	Sexe Masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.					Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.					
De 1 m. et au-dess.	3669	2650	»	»	»	3669	2650	63	267	381	»	»	»	267	381	648	
1 m. à 2 m. acc.	1259	871	»	»	»	1259	871	21	1127	1739	»	»	»	1127	1739	2866	
2 » 3 »**.	901	719	»	»	»	901	719	16	1342	1895	1	12	»	1343	1907	3250	
3 » 4 »	731	600	»	»	»	731	600	13	1766	1444	66	297	2	12	1834	1753	3587
4 » 5 »	636	500	»	»	»	636	500	11	1202	974	370	776	13	25	1585	1775	3360
5 » 6 »	513	404	»	»	»	513	404	9	738	611	632	1043	40	49	1410	1703	3113
6 » 7 »	497	441	»	»	»	497	441	8	556	393	792	1165	59	66	1407	1624	3031
7 » 8 »	485	380	»	»	»	485	380	8	450	377	1024	1146	109	131	1583	1654	3237
8 » 9 »	406	369	»	»	»	406	369	7	429	325	1245	1000	146	207	1820	1532	3352
9 » 10 »	392	372	»	»	»	392	372	7	445	406	1517	1140	308	341	2270	1887	4157
10 » 11 »	418	379	»	»	»	418	379	7	357	408	1478	1127	336	500	2171	2035	4206
11 » 12 »	512	459	»	»	»	512	459	9	366	488	1374	1190	525	968	2265	2646	4911
12 » 15 »	1236	1173	»	»	»	1236	1173	24	335	529	1491	1088	769	1425	2595	3042	5637
15 » 18 »	842	840	»	»	»	842	840	16	360	563	1426	858	1130	1950	2916	3371	6287
18 » 21 »	757	754	»	»	»	757	754	15	280	431	1045	540	1404	2057	2729	3028	5757
21 m. à 2 ans ac.	779	690	»	»	»	779	690	14	80	85	527	224	1103	1588	1795	2071	3866
De 2 ans à 3 ans	1864	1853	»	»	»	1864	1853	37	92	114	182	75	599	862	873	1051	1924
3 » 4 »	1093	1203	»	»	»	1093	1203	22	16	36	37	13	156	270	209	319	528
4 » 5 »	750	780	»	»	»	750	780	15	6	4	4	2	34	66	44	72	116
5 » 6 »	494	528	»	»	»	494	528	10	»	»	1	»	1	4	2	4	6
6 » 7 »	389	429	»	»	»	389	429	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»
7 » 8 »	363	401	»	»	»	363	401	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»
8 » 9 »	333	380	»	»	»	333	380	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 2 ans à 3 ans	1864	1853	»	»	»	1864	1853	37	29618	28552	45212	11696	6754	40921	49364	80769	
3 » 4 »	1093	1203	»	»	»	1093	1203	22	58170		24908		17235		400535	400335	
4 » 5 »	750	780	»	»	»	750	780	15									
5 » 6 »	494	528	»	»	»	494	528	10									
6 » 7 »	389	429	»	»	»	389	429	8									
7 » 8 »	363	401	»	»	»	363	401	7									
8 » 9 »	333	380	»	»	»	333	380	7									

\* Au-dessous.

\*\* Accomplis.

\*\*\* Au-dessus.

Nombre des mort-nés par mois, pendant l'année 1855.

PROVINCES.	JANV.		FÉVR.		MARS.		AVRIL.		MAI.		JUN.		JUIL.		AOÛT.		SEPT.		OCT.		NOVEMB.		DÉCEMB.		TOTAL.
	Mascul.	Fémin.																							
Anvers . . .	34	19	33	25	27	23	35	15	15	20	17	21	18	17	27	18	24	37	26	34	29	23	34	20	591
Brabant . . .	53	37	61	37	55	39	48	39	62	35	47	38	36	34	39	31	41	37	36	29	46	46	56	38	1017
Fland.occid.	44	44	38	37	53	41	56	30	33	30	36	28	33	20	30	26	36	30	51	30	38	23	43	29	859
Fland.orient.	58	44	72	63	64	50	57	38	58	37	53	38	55	33	65	31	43	31	48	32	51	48	48	39	1154
Hainaut . . .	53	32	48	30	60	35	55	24	42	29	39	18	47	20	52	26	45	23	34	31	39	30	44	36	892
Liège . . . .	36	27	32	19	31	47	38	21	39	29	25	22	31	29	35	21	37	23	38	20	38	28	37	23	726
Limbourg . .	20	13	17	8	17	11	11	6	7	7	6	11	10	7	11	9	6	6	7	3	10	7	6	11	227
Luxembourg	7	11	11	7	12	8	9	3	4	7	6	3	4	5	6	»	3	5	12	8	8	7	8	6	160
Namur . . .	21	10	16	13	15	18	6	6	12	5	10	6	11	2	15	7	17	12	13	9	8	11	15	9	267
<b>TOTAUX . .</b>	<b>326</b>	<b>237</b>	<b>328</b>	<b>239</b>	<b>334</b>	<b>272</b>	<b>315</b>	<b>182</b>	<b>272</b>	<b>199</b>	<b>239</b>	<b>180</b>	<b>245</b>	<b>167</b>	<b>280</b>	<b>169</b>	<b>252</b>	<b>204</b>	<b>265</b>	<b>196</b>	<b>267</b>	<b>223</b>	<b>291</b>	<b>211</b>	<b>5893</b>

Morts-nés pendant l'année 1853.

PROVINCES.	VILLES.		COMMUNES RURALES.	
	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
	TOTAL.		TOTAL.	
Anvers . . . . .	132	120	187	152
Brabant . . . . .	251	200	329	237
Flandre occidentale . . . . .	151	108	340	260
Flandre orientale . . . . .	265	173	407	309
Hainaut . . . . .	138	99	420	235
Liège . . . . .	128	107	289	202
Limbourg . . . . .	24	23	104	76
Luxembourg . . . . .	13	9	77	61
Namur . . . . .	39	30	121	77
TOTAUX. . . . .	1041	869	2274	1609
				3883

Relevé des enfants morts avant, pendant et après l'accouchement et avant la déclaration à l'état civil (1853).

MOIS de l'accouchement.	ENFANTS morts avant l'accouchement.		ENFANTS décédés pendant l'accouchement.		ENFANTS décédés après l'accouchement.		TOTAL PAR SEXE.	
	MÉTRES.	MÉTRES.	MÉTRES.	MÉTRES.	MÉTRES.	MÉTRES.	Sexe mas.	Sexe fem.
	Sexe mas.	Sexe fem.	Sexe mas.	Sexe fem.	Sexe mas.	Sexe fem.	Sexe mas.	Sexe fem.
Janvier. . . . .	156	135	13	11	79	42	5	325
Février. . . . .	162	128	23	17	69	50	4	359
Mars . . . . .	186	147	20	18	50	44	4	239
Avril . . . . .	163	86	21	14	65	37	5	334
Mai . . . . .	146	93	19	6	65	37	7	315
Juin . . . . .	123	85	7	14	49	45	4	272
Juillet . . . . .	197	87	14	9	63	40	4	289
Août . . . . .	142	80	18	11	62	37	2	243
Septembre . . . . .	132	105	8	12	64	46	5	281
Octobre . . . . .	137	100	16	16	53	47	4	252
Novembre . . . . .	151	124	14	11	55	47	7	265
Décembre. . . . .	153	98	21	15	48	49	3	267
TOTAL . . . . .	1778	1268	199	154	734	545	62	3415
								5893

*Rapports entre quelques éléments de la population.*

PROVINCES.	Nombre d'habitants pour une naissance.		Nombre d'habitants pour un décès.		Nombre d'habitants pour un mariage.		Nombre de naissances pour un mort-né.					
	1851.	1852.	1851.	1852.	1851.	1852.	1851.	1852.				
	1853.	1855.	1851.	1852.	1851.	1852.	1851.	1852.				
Anvers . . . . .	32,9	33,0	35,0	47,1	45,6	45,8	134	144	142	20,7	22,0	22,0
Brabant . . . . .	31,9	32,2	34,1	44,3	48,2	47,6	134	141	140	21,6	21,5	23,3
Flandre occidentale . . . . .	33,1	33,6	36,0	42,3	39,9	37,3	134	147	156	17,5	20,0	21,8
Flandre orientale . . . . .	34,8	35,0	37,0	46,2	43,4	41,3	140	150	156	18,9	20,2	19,6
Hainaut . . . . .	34,1	34,3	35,6	50,9	50,9	49,7	130	133	142	25,1	24,8	24,8
Liège . . . . .	31,4	31,4	34,0	48,2	50,0	48,8	124	136	145	18,4	19,3	20,8
Limbourg . . . . .	36,1	35,6	37,9	51,6	51,7	45,9	138	156	156	23,7	21,3	23,4
Luxembourg . . . . .	33,8	36,0	36,3	53,6	52,5	49,0	133	173	177	31,8	30,4	34,8
Namur . . . . .	34,2	34,0	37,2	55,1	58,7	56,4	146	159	152	30,1	29,5	29,4
Royaume . . . . .	33,3	33,6	35,6	47,2	47,1	45,5	135	145	148	21,0	21,9	22,5

*Rapports entre quelques éléments de la population.*

PROVINCES.	Pour 1 naiss. féminine		1 décès sur		1 naissance illégitime sur		Pour 1 mariage					
	maiss. mascul.		naissances.		maissances.		naiss. légitimes.					
	1851.	1852.	1851.	1852.	1851.	1852.	1851.	1852.				
Anvers . . . . .	1,04	1,06	1,06	1,43	1,38	1,30	villes com. villes crim.	3,7	4,0	3,7		
Brabant . . . . .	1,06	1,06	1,05	1,39	1,49	1,31	3,7	12,5	3,5	13,0	4,0	12,9
Flandre occidentale . . . . .	1,05	1,07	1,07	1,21	1,12	1,03	11,6	21,1	12,6	21,3	13,2	20,5
Flandre orientale . . . . .	1,05	1,07	1,07	1,33	1,24	1,12	7,7	18,2	7,4	18,5	8,1	19,0
Hainaut . . . . .	1,06	1,04	1,05	1,42	1,49	1,39	8,8	11,6	9,3	12,2	8,8	12,6
Liège . . . . .	1,02	1,07	1,05	1,53	1,59	1,43	7,9	19,8	8,5	19,2	9,1	20,5
Limbourg . . . . .	1,08	1,06	1,08	1,43	1,45	1,21	12,7	23,6	13,3	27,4	14,0	22,8
Luxembourg . . . . .	1,10	1,02	1,09	1,59	1,46	1,36	23,0	35,4	21,4	35,4	24,3	47,0
Namur . . . . .	1,03	1,08	1,00	1,61	1,73	1,51	4,6	28,3	6,6	28,4	8,6	29,2
Royaume . . . . .	1,05	1,06	1,05	1,42	1,40	1,28	6,7	16,8	6,8	17,2	7,3	17,3

(1) Campagnes.

Rapport entre quelques éléments de la population par mois.

(La moyenne des douze années étant prise pour unité.)

		JANV.	FÉV.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUIL.	AOÛT.	SEPT.	OCTOB.	NOV.	DÉC.	
1851.	Naissances.	Villes . . . . .	1,06	1,12	1,12	1,06	0,96	0,96	0,91	0,88	0,96	0,94	0,98	1,01
		Comm. rurales.	1,07	1,28	1,21	1,10	1,01	0,96	0,86	0,91	0,87	0,90	0,90	0,91
		Royaume . . .	1,07	1,16	1,19	1,10	1,00	0,96	0,87	0,90	0,97	0,91	0,92	0,94
	Décès . . .	Villes . . . . .	1,06	1,13	1,20	1,10	1,09	0,98	0,89	0,85	0,89	0,82	0,93	1,03
		Comm. rurales.	1,07	1,22	1,33	1,10	1,14	0,98	0,84	0,76	0,80	0,78	0,90	0,96
		Royaume . . .	1,07	1,19	1,29	1,10	1,13	0,98	0,85	0,79	0,83	0,79	0,91	0,98
	Mariages . .	Villes . . . . .	0,99	1,47	0,54	0,60	1,52	1,07	1,05	0,91	0,92	1,06	0,95	0,64
		Comm. rurales.	1,19	1,45	0,46	0,60	1,67	1,01	0,97	0,75	0,92	0,99	1,24	0,45
		Royaume . . .	1,14	1,56	0,48	0,60	1,63	1,02	0,99	0,71	0,91	1,01	1,16	0,50
1852.	Naissances.	Villes . . . . .	0,96	1,11	1,17	1,10	1,02	0,99	0,96	0,91	0,98	0,90	1,02	0,97
		Comm. rurales.	0,99	1,09	1,17	1,10	1,09	1,00	0,94	0,94	0,99	0,93	0,87	0,89
		Royaume . . .	0,98	1,09	1,18	1,10	1,07	0,99	0,95	0,94	0,98	0,92	0,91	0,91
	Décès . . .	Villes . . . . .	1,06	1,10	1,23	1,10	1,02	0,89	0,94	0,95	0,94	0,92	0,89	0,90
		Comm. rurales.	1,09	1,14	1,31	1,10	1,07	0,91	0,86	0,83	0,89	0,92	0,84	0,92
		Royaume . . .	1,08	1,12	1,27	1,10	1,05	0,91	0,89	0,87	0,91	0,92	0,85	0,93
	Mariages . .	Villes . . . . .	0,85	1,27	0,42	0,60	1,37	1,21	0,87	0,94	1,16	0,96	1,05	0,72
		Comm. rurales.	1,14	1,32	0,23	0,60	1,41	1,07	0,92	0,76	1,10	0,94	1,25	0,50
		Royaume . . .	1,06	1,31	0,28	0,60	1,40	1,10	0,90	0,82	1,12	0,97	1,19	0,56
1853.	Naissances.	Villes . . . . .	1,08	1,12	1,09	1,10	0,98	0,96	0,90	0,93	0,97	0,98	0,97	0,96
		Comm. rurales.	1,05	1,17	1,15	1,10	1,01	0,93	0,87	0,90	0,97	0,97	0,91	0,95
		Royaume . . .	1,06	1,15	1,14	1,10	1,01	0,94	0,88	0,91	0,97	0,97	0,92	0,95
	Décès . . .	Villes . . . . .	0,97	1,21	1,22	1,10	1,08	0,92	0,83	0,81	0,82	0,85	0,96	1,18
		Comm. rurales.	0,99	1,34	1,37	1,10	1,07	0,91	0,79	0,73	0,72	0,74	0,88	1,23
		Royaume . . .	0,99	1,30	1,33	1,10	1,08	0,91	0,80	0,75	0,75	0,77	0,90	1,21
	Mariages . .	Villes . . . . .	0,94	0,97	0,48	0,60	1,23	1,11	0,99	1,14	1,00	1,00	1,05	0,57
		Comm. rurales.	1,27	0,88	0,28	0,60	1,26	1,03	0,92	0,89	0,97	0,91	1,27	0,43
		Royaume . . .	1,19	0,90	0,34	0,60	1,25	1,05	0,93	0,96	0,98	0,93	1,21	0,47